

En exercice	120
Présents	75
Procurations	18
Votants	93

## DELIBERATION N°13a-072021

### Objet : Financement des investissements de budget général – réalisation de prêts

L'an deux mille vingt-et-un, le deux juillet, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22 juin 2021*

#### Etaient présents :

##### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Jean-Louis CHUPIN	Sylvie MENARDY
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
CAZOULES		
JAYAC	Guy ESTRUC	Christine PASQUET
ORLIAGUET	Alain MARINIER	
PAULIN	Catherine CHEYROU	Alain PERIQUOI
PEYRILLAC ET MILLAC	Ghislain FOURREAUX	
SALIGNAC EYVIGUES	Didier DELBARY	Nathalie GAUSSINEL
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX		
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU
ST GENIES	Marion CHAPUT	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC		

##### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	Dominique SANFOURCHE
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	Emmanuelle ALBERT
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

##### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

##### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	Jean-Louis BREUIL
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES		
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	

AR Prefecture

024-252402284-20210702-13A072021-DE  
Reçu le 09/07/2021  
Publié le 09/07/2021

PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Sébastien CULINE	
VALOJOUXX	Philippe BASTIDE	Christiane SALVIAT

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :**

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	Francis VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	Marcelle DELIBIE
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	Fabien PERUSIN
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	Céline DUVAL
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIES	Isabelle MONTGERMONT	
VEZAC	Christian ROBLES	Sylvie DELBARY
VITRAC		

**Excusés :**

Mme Véronique COUTAND (*Les Eyzies*) ; M. Pierre COUDON (*Saint-Pompon*) ; Mme Claude DENIS (*Veyrignac*) et M. Johann LEREBOURG (*Veyrignac*).

**Procurations :**

M. Marc PONS (*Tamniès*) donne procuration à Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*)  
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*)  
M. Cyril CERF (*Thonac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)  
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)  
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMP (*Aubas*)  
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Ghislain FOURREAUX (*Peyrillac-et-Millac*)  
M. Charles MOLINA (*St Geniès*) donne procuration à Mme Marion CHAPUT (*St Geniès*)  
M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Mme BERTHELOT Catherine (*La Chapelle-Aubareil*)  
M. Michel ANDRE (*Marcillac-St-Quentin*) donne procuration à Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-St-Quentin*)  
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)  
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*)  
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie Jesinghaus (*Marquay*)  
M. Didier MILLEROT (*Meyrals*) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*)  
Mme Marie-Eve BEYNEIX (*Saint-Vincent-de-Cosse*) donne procuration à Mme Nathalie BALLERAND (*Saint-Vincent-de-Cosse*)  
Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*) donne procuration à M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*)  
Mme Héloïse MARADENE (*Prats-de-Carlux*) donne procuration à Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*)  
Mme Marie-Annick DUCOIN-HAZARD (*Saint-Laurent-la-Vallée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Vallée*)  
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....  
Le Président du SICTOM du Périgord Noir rappelle au Comité Syndical :

- que le budget principal 2021 prévoit la réalisation d'immobilisations et de travaux pour un montant global de dépenses réelles de 6 344 600 €, financée partiellement par autofinancement, par reversement du FCTVA à hauteur de 313 330 €, et par emprunt à hauteur de 4 430 903.56€. La section s'équilibre à hauteur de de 6.411.000€,
- que sans nouveau prêt, la dette s'éteint en totalité au 31 décembre 2021,
- que pour autant les engagements d'investissement pris, ou en cours, doivent être honorés,
- que de ce fait, apparait la nécessité de procéder à la réalisation de prêts destinés à financer :

AR Prefecture

024-252402284-20210702-13A072021-DE  
Reçu le 09/07/2021  
Publié le 09/07/2021

Pour le matériel de pré-collecte :

La fourniture de bornes de pré-collecte des déchets pour .....	3 327 000€ TTC
La VRD nécessaire à leur mise en place estimée à .....	413 000€ TTC
L'acquisition de composteurs pour gros volume estimés à .....	48 000€ TTC
L'acquisition de deux BOM équipées de grue pour.....	568 400€ TTC

Pour les travaux :

La réfection de la toiture des bureaux et du logement du gardien pour .....	13 000€ TTC
La reprise de structures de voirie pour .....	24 800€ TTC
La réfection de la couverture du hangar dit « la Périgourdine ».....	<u>210 000€ TTC</u>

**Soit 3 836 833€ d'investissements HT et 767 367€ de TVA.....= 4 604 200€ TTC**

- qu'il y a donc lieu de traiter avec les banques afin de souscrire les contrats suivants :

- Un emprunt de 246 000 € à taux fixe, remboursable sur 20 ans, afin de financer les travaux au centre d'exploitation,

- que le tableau fait apparaître les propositions des banques consultées (Crédit agricole, Caisse d'épargne, la banque postale, Crédit mutuel, Société générale) et qu'il y a lieu de retenir une de ces propositions,

Vu l'avis du Bureau Syndical réuni le 28/06/2021

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2021-12 y attachées proposées par La Banque Postale, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de retenir au titre d'un prêt à long terme, la proposition de la Banque Postale, dans les conditions suivantes :

- **Caractéristiques** : ..... *Score Gissler 1A*
- **Montant du contrat de prêt** : ..... *246 000€*
- **Durée du contrat de prêt** ..... *20 ans*
- **Objet du contrat de prêt** : *financer les travaux au Centre d'Exploitation*  
*Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/09/2041*  
*Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.*
- **Montant** : ..... *246 000€*
- **Versement des fonds**: *à la demande de l'emprunteur jusqu'au 23/08/2021, en une fois avec versement automatique à cette date*
- **Taux d'intérêt annuel** : ..... *taux fixe de 0.92 %*
- **Base de calcul des intérêts** : *mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours*
- **Echéances d'amortissement et d'intérêts** : *Périodicité annuelle*
- **Mode d'amortissement** : ..... *échéances constantes*
- **Remboursement anticipé** : *autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle*

AR Prefecture

024-252402284-20210702-13A072021-DE  
Reçu le 09/07/2021  
Publié le 09/07/2021


Commission

**Commission d'engagement : ..... 0.10 % du montant du contrat de prêt**

- **Autorise** son Président, représentant légal du SICTOM DU PERIGORD NOIR, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale,

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 02 juillet 2021.

Jérôme PEYRAT  
Président



A circular stamp with the text "S.I.C.T.O.M. du PÉRIGORD NOIR" in the center, "LABORNE 120" on the left, and "24200 MARCILLAC" on the right. The stamp is partially obscured by a signature.

**AR Prefecture**

024-252402284-20210702-13A072021-DE  
Reçu le 09/07/2021  
Publié le 09/07/2021